



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Registre d'accessibilité

DSDEN 52

Renseignement sur l'établissement recevant du public

Ministère de l'Éducation Nationale - Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
de la Haute-Marne
21 Bd Gambetta
52000 Chaumont
Téléphone : 03.25.30.51.51
Site web : <http://www.ac-reims.fr/dsden52>

Le site de la DSDEN 52

Établissement de bureaux :	5e catégorie
Niveaux :	R+3 sur sous-sol semi enterré
Niveau accessible au public :	Rez-de-chaussée
Document disponible :	Registre de sécurité

Horaires d'ouverture au public
Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h00

L'administration de l'Éducation nationale est représentée dans chaque département par les directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) : ce sont les services départementaux déconcentrés du ministère de l'Éducation nationale.

La direction départementale pour le département de la Haute-Marne est située à Chaumont.

Elle gère pour son département l'organisation scolaire, les personnels, essentiellement ceux de l'enseignement primaire, la scolarité et vie scolaire, les services sociaux des personnels et des élèves, etc.

Le Centres d'information et d'Orientation (CIO) de la Haute-Marne est situé dans les locaux de la DSDEN :

Il s'agit d'un service public gratuit de l'éducation nationale, qui est un lieu d'accueil et de conseil pour aider le public dans sa démarche d'orientation.

Les locaux de la DSDEN 52 accueillent aussi la circonscription de Chaumont 1^{er} degré, la circonscription ASH (Adaptation et Scolarisation des Élèves Handicapés) et le bureau de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

Équipements d'accessibilité

Cheminements extérieurs

Le cheminement extérieur se fait depuis le Boulevard Gambetta en pénétrant dans l'enceinte de la DSDEN 52.



Présence d'une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite (PMR) pour le personnel et les visiteurs dans l'enceinte de la DSDEN 52.

Afin de pouvoir se garer sur cette place, il est nécessaire que le portail soit ouvert. Les personnes concernées doivent prévenir l'agent d'accueil de la DSDEN par téléphone au 03.25.30.51.51. Il se chargera d'ouvrir le portail.

Place de stationnement pour PMR



Accueil

Un agent est présent à la banque d'accueil adaptée pour les personnes à mobilité réduite afin d'assurer le filtrage des visiteurs.



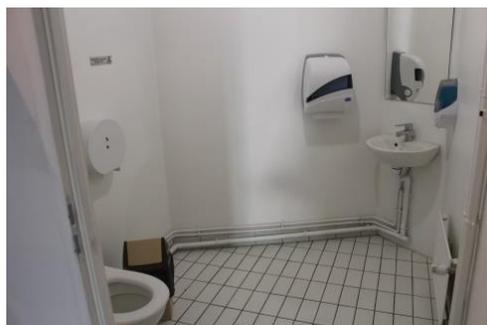
Salles

Deux salles de réunion en rez-de-chaussée sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Sanitaires

Un cabinet d'aisances accessible aux personnes à mobilité réduite est situé au rez-de-chaussée à droite de la grande salle Jean-Jacques Rousseau.



Rampe d'accès

Une rampe permet l'accès au premier et au second niveau (avec l'aide d'un agent).

